

(A)  
(N° 225.)

## SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 MAI 1848.

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Bernard Terneus, Maréchal-des-Logis au régi- ment des Guides, chevalier de l'Ordre de Léopold.**

*(Voir le N° 250 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Calcken, arrondissement de Termonde (Flandre Orientale), le 14 frimaire an XII. Il s'était engagé volontairement en 1825 dans l'armée des Pays-Bas, pour un terme de huit années. Ce terme n'étant pas expiré à la Révolution, il est resté fidèle à ses serments, n'a quitté le service des Pays-Bas qu'en 1832, et a perdu ainsi sa qualité de Belge.

Dès le 10 octobre 1832, il a pris service dans l'armée nationale, et le 1<sup>er</sup> août 1834 il a été promu au grade de maréchal-des-logis

Ce sous-officier, attaché à la comptabilité du régiment, se distingue tellement par sa bonne conduite, par son zèle et son intégrité, qu'il a mérité l'insigne honneur d'être décoré de la croix militaire de l'ordre Léopold.

Le pétitionnaire désire pouvoir reprendre sa qualité de belge, qu'il a perdue par une circonstance indépendante de sa volonté, et très-honorable pour lui. Sa demande en naturalisation ordinaire a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 54 suffrages contre 25.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.